

Procès-verbal du Conseil de Participation du lundi 7 mars 2016.

1. Approbation du procès-verbal de la dernière réunion : il est approuvé.

2. Les chiffres de fréquentation scolaire :

-Au fondamental : il y a 160 élèves en maternelle, dont 12 primo-arrivants valant chacun 1,5 élève => plus de 166 élèves, donc cela permet l'ouverture d'un mi-temps supplémentaire. En primaire, il y a 299 élèves.

-Au secondaire : 507 élèves inscrits mais il y a eu 11 renvois et 7 arrivées. Des difficultés de discipline sont récurrentes au 1^{er} degré et en 3^{ème} professionnelle, de plus il existe aussi en 6^{ème} TQ le problème d'élèves majeurs non motivés qui se réinscrivent et deviennent élèves libres.

3. PGAED ou Plan Global d'Action en Enseignement Différencié :

Ce plan valable pour 5 ans a été reconduit une 1^{ère} fois avant de l'être encore pour l'année 2016-2017. C'est très gênant pour le fondamental qui travaille depuis 7 ans avec la même enveloppe alors que sa population augmente. Pour le secondaire, on est en attente de l'étude du classement des écoles en fonction de leur indice socio-économique. Les écoles qui concentrent le plus d'élèves faibles de ce point de vue disposeront de moins de moyens car la Communauté prévoit une dispersion des moyens ailleurs dans sa nouvelle organisation. De plus, l'accueil des élèves en intégration (de l'enseignement spécialisé) ne fait pas encore partie du PGAED, or ils nécessitent des moyens supplémentaires. Une inspection est d'ailleurs prévue cette année par des gens de l'ordinaire et du spécialisé. Un rapport du fonctionnement de l'équipe pédagogique sera remis.

4. Nouvelles options :

- Assistance informatique au 3^{ème} degré Professionnel : il s'agit de conserver des élèves de 3 et 4^{ème} non-motivés par la vente, d'attirer des élèves extérieurs car c'est une option peu courante. Il s'agit aussi d'une option utile compte tenu de l'époque numérique et des commerces de réparation informatique qui s'ouvrent. Elle est peu coûteuse en matériel car il s'agit de le réparer ou le réactualiser.

-Arts d'expression en 3^{ème} Générale : il s'agit d'une section d'enseignement général qui ne vise pas à former des artistes mais à la maîtrise des moyens de communication modernes utiles pour tous ceux qui envisagent des études de droit, diplomatie, sciences politiques ou sociales, gestion du personnel, psychologie, journalisme, enseignement, littérature,... Il s'agit de conserver des élèves plus littéraires qui ne sont pas attirés par les sciences et pour lesquels l'acquisition de langues supplémentaires est une surcharge.

5. Accrostart :

Ce projet financé par des fonds sociaux de l'union européenne associe 4 écoles dont le Campus plus le PMS et la Communauté. Il s'agit d'un projet d'accrochage scolaire par l'installation de pratiques communes visant à diminuer le décrochage scolaire. Il permet de financer 2 temps pleins rencontrant les équipes pédagogiques de chaque école afin (par exemple) de créer des sas ou des espaces

de rencontre, de nouvelles options dans ou entre écoles pour essayer de conserver les élèves qui décrochent. D'où l'intérêt de réunir des écoles avec des profils différents. Ce projet sera présenté à l'Assemblée Générale du mois d'avril.

6. Licenciements d'élèves :

Les nouvelles mesures mises en œuvre sont liées aux menaces 3 et 4 décidées par les autorités. Mais le Campus St-Jean a voulu mettre l'accent sur le rythme scolaire et diminuer les licenciements trop fréquents pour remettre le temps d'école à sa place. Des licenciements engendraient une perte de rythme pour les élèves et d'image pour les parents, au point qu'il était parfois plus important pour certains (élèves ou professeurs) de savoir à quelle heure on partait ou on commençait que le temps de travail. Sans compter les problèmes de sécurité et d'image liés aux élèves traînant en rue ou aux stations de métro alors qu'ils auraient dû être chez eux.

7. Travaux :

Ils avancent et les finitions devraient commencer en septembre. On envisage une ouverture de l'école fondamentale en 2017 quand tout sera terminé. D'ici là, il faut faire avec l'inconfort des travaux (sol, toit, sanitaire et électricité, donc forages, aux bâtiments C/D.

Au secondaire, le chantier des châssis est en attente d'une nouvelle société pour les finitions après la faillite de la 1^{ère}. Les travaux de faux-plafonds auront lieu pendant les grandes vacances.

8. Divers :

- Concernant les inscriptions en 1^{ère} commune secondaire, on clôture la 1^{ère} phase avec 75 demandes dont une bonne moitié vient du primaire (pour 45 l'année dernière). On est donc complet, mais c'est délicat car le manque de réussite au CEB de 6^{ème} primaire peut éliminer des inscriptions alors que des parents vont faire d'autres choix que le Campus à cause du manque de place affiché maintenant.

- Concernant le fondamental, il y a déjà 24 prioritaires (fratries) sur 30 places disponibles en 1^{ère} accueil et dans les autres classes on frôle le complet.

- Concernant les portes ouvertes, elles s'adressent surtout aux 2 et 3^{ème} degrés du secondaire, tant pour le public intérieur qu'extérieur.

-Concernant l'usage du GSM. Si certains élèves trouvent que cela rend asocial, les éducateurs estiment que permettre son usage a réduit les disputes à ce propos. Ce n'est certes pas un moyen efficace d'occuper les élèves, mais la discipline ne dépend pas que de l'école, il s'agit aussi d'une nouvelle forme de sociabilité à réguler par tous pour plus de convivialité. Cette conscientisation dépend de l'école mais aussi des parents et des élèves. Une évaluation sera demandée au conseil des délégués de classe.

-Concernant les réfugiés Syriens, ils sont 30 sur 64 primo-arrivants en secondaire et 14 sur 24 au fondamental. En général, il s'agit d'élèves déscolarisés depuis 2, 3 ou 4 ans à cause du conflit, donc faibles. La formation des enseignants doit être adaptée mais devient payante comme celle des interprètes. Les règles pour les remettre dans des classes ordinaires devront être modifiées. Sans cynisme, peu iront alimenter l'enseignement commun du général vu leur âge et pour le différencié on ne peut conserver de places privilégiées pour le DASPA. Il s'agit d'enfants malheureusement victimes du système des règles mises en place par la Communauté française.

-La prochaine réunion aura bien lieu le lundi 9 mai 2016.